

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 4 juin 2014 portant démission et nomination au Haut Conseil de la santé publique

NOR : AFSP1430416A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1411-4, R. 1411-46 et R. 1411-49;
Vu l'arrêté du 1^{er} février 2011 relatif aux commissions spécialisées composant le Haut Conseil de la santé publique;
Vu l'arrêté du 14 mars 2011 portant nomination au Haut Conseil de la santé publique;
Vu l'arrêté du 17 juin 2011 portant nomination au comité des maladies liées aux voyages et des maladies d'importation,

Arrête :

Article 1^{er}

En vertu de l'article R. 1411-49 du code de la santé publique, M. Thierry Debrand n'ayant jamais participé aux réunions de la commission spécialisée « risques liés à l'environnement » est déclaré démissionnaire en tant que personnalité qualifiée.

Article 2

Sur présentation de leur démission au président du Haut Conseil de la santé publique, il est mis fin aux fonctions des personnalités qualifiées suivantes :

- M. Philippe Morlat (commission spécialisée « maladies transmissibles »).
- Mme Brigitte Sandrin (commission spécialisée « maladies chroniques »).
- M. Fadi Antoun (commission spécialisée « maladies chroniques »).
- Mme Geneviève Abadia-Benoist (commission spécialisée « risques liés à l'environnement »).
- M. Emmanuel Henry (commission spécialisée « risques liés à l'environnement »).

Article 3

Sont nommés en tant que membres du Haut Conseil de la santé publique, en qualité de personnalités qualifiées pour la durée du mandat restant à courir :

1° Au titre de la commission spécialisée « maladies transmissibles »

M. Pierre Tattevin.

2° Au titre de la commission spécialisée « maladies chroniques »

M. François Martin.
M. Jacques Piant.

3° Au titre de la commission spécialisée « risques liés à l'environnement »

Mme Sandrine Blanchemanche.
M. Claude Gilbert.
M. Roland Masse.
M. Fabien Squinazi.

Article 4

Sur présentation de sa démission au président du Haut Conseil de la santé publique, il est mis fin aux fonctions de la personnalité qualifiée suivante :

M. Philippe Mauclère (comité des maladies liées aux voyages et des maladies d'importation).

Article 5

Sont nommés en tant que membres du Haut Conseil de la santé publique, en qualité de personnalités qualifiées pour la durée du mandat restant à courir :

Au titre du comité technique des vaccinations

Mme Dominique Salmon.

Mme Véronique Dufour.

Article 6

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 4 juin 2014.

MARISOL TOURAINE